



Communiqué de presse
18 avril 2018

Réforme du Livret A Coup de rabot sur le bas de laine des Français

Notre association affirme de nouveau son opposition au projet de réforme du livret A. Ce projet confirme ce que les pouvoirs publics nous avaient indiqué lors de la consultation du ministère de l'Économie et des Finances à propos de la nouvelle méthode de calcul du taux.

Le Livret A repose, selon nous, sur le double principe de la simplicité et de la protection du pouvoir d'achat. Il est accessible à tous, liquide, son taux dépend des taux courts et doit sauvegarder la valeur réelle de l'épargne en étant au niveau de l'inflation.

Depuis quelque temps, les pouvoirs publics sont incités par les banques à revoir ce principe, notamment à désindexer le taux du livret A de l'inflation. On remarquera que ce projet intervient au moment où l'inflation remonte et se situe à un niveau plus élevé que les taux courts.

La réforme intervient pile au moment où il est préférable, pour les banques, de ne pas rémunérer au niveau de l'inflation. À l'inverse, quand l'inflation était proche de 0 % il y a quelques années, les banques n'avaient cessé de demander que le taux du livret A soit proche de zéro car il fallait ... suivre l'inflation.

Tout en saluant la consultation effectuée en amont, la CLCV constate avec regret et colère que les pouvoirs publics cherchent avant tout à satisfaire l'intérêt catégoriel des banques et ce au détriment des épargnants des classes moyennes et populaires. Les banques, après avoir exigé de pouvoir distribuer le livret A, considèrent désormais que le produit n'est pas rentable pour elles et que les règles du jeu doivent changer.

Rappelons que le livret A joue un rôle important d'épargne populaire. Par sa simplicité, sa sûreté, et l'absence de frais, il constitue souvent la « première brique » d'épargne financière pour les Français et souvent la seule pour les nombreux ménages qui disposent de peu d'épargne. La présente réforme ne constitue rien d'autre qu'un coup de rabot sur le bas de laine des Français.

La CLCV votera contre ce projet de réforme lors des comités consultatifs dédiés. Elle se mobilisera pour que le gouvernement revienne sur sa décision.